

COMMUNIQUÉ

COVID-19

RÉOUVERTURE DES STRUCTURES MUNICIPALES RECEVANT DU PUBLIC

À compter du lundi 20 avril 2020








Point de situation n°9

Suite à la déclaration du président du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et du Haut-Commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, ce jeudi 16 avril 2020, relative au déconfinement adapté ;

La Ville du Mont-Dore informe ses administrés de la réouverture des structures municipales recevant du public, à compter du lundi 20 avril 2020.

Des mesures particulières ont été prises afin de garantir l'accueil du public en respectant les règles sanitaires préconisées par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Les équipements sportifs et culturels suivant resteront cependant fermés au public jusqu'à nouvel ordre :

-  La bibliothèque du Pont-des-Français et la bibliothèque annexe à Plum
-  La médiathèque de Boulari
-  Le Centre Culturel du Mont-Dore
-  Toutes les salles omnisports de la commune
-  La piscine municipale
-  La Salle des Communautés au Vallon-Dore
-  Les maisons de quartier

La Ville du Mont-Dore rappelle également à ses administrés que les permanences téléphoniques sont toujours assurées du lundi au vendredi, de 7h30 à 15h30 :

- 🏠 Hôtel de Ville : 43 70 00
- 🏠 Mairie annexe de Plum : 43 76 00
- 🏠 Cabinet du Maire : 43 70 91
- 🏠 Service de l'état-civil et des élections : 43 72 12
- 🏠 Service de la vie scolaire : 43 72 20
- 🏠 Service des finances : 43 72 20
- 🏠 Services techniques et de proximité : 43 30 36
- 🏠 Services d'animation et de prévention : 43 26 69
- 🏠 Police municipale : 43 64 00
- 🏠 Centre d'Incendie et de Secours : 43 68 04 ou au 18
- 🏠 Caisse des écoles : 43 55 32
- 🏠 Centre communal d'action sociale : 41 03 20

Avant tout déplacement, les Mondoriens sont invités à contacter ces services pour tout renseignement.

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, et selon les instructions qui seront données par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, des informations complémentaires suivront.

Pour avis,

Le Maire du Mont-Dore